

PROCÈS SUITE À UNE AUTORÉDUCTION: APPEL À SOLIDARITÉ OFFENSIVE



Jeudi 14 octobre à 9h, se déroulera au tribunal judiciaire de Paris le procès de deux de nos camarades, dont l'identité a été contrôlée lors de l'autoréduction qui a eu lieu au Carrefour Market de la rue Nationale, dans le 13e arrondissement de Paris, le 30 janvier dernier. Il leur est reproché d'avoir « frauduleusement soustrait des biens de consommation (denrées alimentaires, alcool, hi-fi etc...) pour un montant total estimé à 16 449,75 euros au préjudice de Carrefour Market, avec cette circonstance que les faits ont été commis en réunion ».

Au-delà de ce montant fantasque dont on ignore la méthode de calcul, il est important de rappeler ce qu'il s'est passé.

Le samedi 30 janvier 2021, nous avons été une soixantaine de militant-e-s à remplir nos caddies de produits alimentaires et hygiéniques dans ce supermarché. Après avoir distribué des tracts tant aux salarié-e-s qu'aux client-e-s, déployé deux banderoles, bloqué les caisses et expliqué au mégaphone les raisons de notre action, une négociation a été entamée entre nous et le directeur du supermarché. Contacté par le directeur, le siège de Carrefour a accepté de céder la marchandise s'il s'agissait, selon leurs critères, de produits de première nécessité. Au bout d'une heure et demie d'une discussion qui a principalement porté sur la qualité et la nature des produits que l'on nous autorisait à emporter, NOUS sommes parti-e-s avec donc l'accord de la direction.

Dans les jours qui ont suivi cette autoréduction, différents collectifs de la région parisienne engagés dans des actions de lutte contre la précarité ont redistribué les produits alimentaires et hygiéniques. Ce sont les liens tissés depuis le premier confinement qui ont permis à des cantines populaires, des réseaux de maraude, des associations de femmes, des collectifs de travailleur-euse-s sans papiers, mais aussi à des mères isolées de récupérer ces produits.



Pour en finir avec la charité

En mars 2020, alors que l'Etat abandonnait les plus précaires d'entre nous (mères isolées, étudiant-e-s, travailleur-euse-s sans papiers, etc.) et que les structures associatives fermaient, nous avons été nombreux-euses (voisin-e-s, militant-e-s, etc.) à nous mobiliser en distribuant nourriture et produits d'hygiène, partout en France : les brigades de solidarité populaire dans différentes villes, la Casa de Toulouse, l'Île Égalité de Cusset à Villeurbanne, le McDo autogéré de Saint-Barthélémy à Marseille, parmi tant d'autres exemples. Depuis, nous voulons faire perdurer et développer ces actions d'entraide mises en place durant le premier confinement.

Pour alimenter l'entraide, nous allons par exemple à Rungis récupérer les fruits et légumes invendus, et ce n'est pas par bonté de cœur que les grossistes nous les donnent : en plus de bénéficier d'avantages fiscaux, cela leur permet de ne pas avoir à s'occuper de leurs déchets. De la même manière, quand nous organisons une collecte devant un supermarché, les entreprises de la grande distribution y trouvent leur compte, cela leur permet d'augmenter leur chiffre d'affaires, tout en faisant peser le poids de la solidarité sur celles et ceux d'entre nous qui ont encore les moyens de consommer au supermarché et de payer pour les autres. Ainsi, un directeur de Leader Price à Montreuil a contacté l'un d'entre nous pour nous inciter à organiser des collectes devant son magasin plutôt que devant le Monoprix, ou comment se faire de la publicité sur le dos des initiatives de solidarité. Face à cette hypocrisie, nous partageons un constat : les dons et la récupération de produits invendus ne suffisent pas. Plutôt que de nous contenter des miettes, des restes et des invendus de médiocre qualité, nous avons choisi l'autoréduction, afin d'en finir avec la charité et de prendre selon nos besoins.

Le 30 janvier dernier, dans le Carrefour Market, nous avons pu constater une nouvelle fois cette hypocrisie. Il a fallu négocier et argumenter sur la nécessité de chaque produit choisi : pourquoi nous avons besoin de produits d'hygiène (notamment féminine) et pas seulement de nourriture, pourquoi nous voulions prendre du lait bio, pourquoi nous choissions des couches pour bébés de bonne qualité plutôt que les moins chères... Parce que les pauvres ne mériteraient que ce que le système capitaliste daigne leur laisser - en échange de défiscalisation et autres avantages ?

Ainsi, l'expression « produits de première nécessité » ne signifie pas pour nous produits de mauvaise qualité. Non seulement cette expression peut véhiculer une idée moralisatrice : les pauvres n'auraient pas le droit de se faire plaisir et devraient se contenter de premiers prix et de conserves. Mais surtout nous affirmons que chacun-e peut définir soi-même quels sont ses besoins et envies, sans aucune tutelle et peu importe sa place dans la hiérarchie imposée par le système capitaliste. Le 30 janvier, ne pas emporter d'alcool était la condition de la direction pour nous laisser sortir.

Si nous avons respecté cette condition, et n'avons emporté que des produits alimentaires et d'hygiène, à l'exclusion de tout alcool ou du fantasmagorique matériel hi-fi, nous défendons cependant la possibilité de ne pas nous contenter de ces produits de « première nécessité » lors d'autres actions du même type, le premier confinement ayant jeté une lumière encore plus crue sur les inégalités des enfants, des adolescents et des adultes selon leur équipement numérique pour ne prendre que cet exemple.

La grande distribution, profiteuse de crise

Avec cette crise sanitaire, Carrefour, comme toutes les enseignes de la grande distribution, s'est considérablement enrichi sur le dos de ses salarié-e-s. Selon un rapport d'Oxfam de juin dernier : « En France en 2020, le secteur de la grande distribution alimentaire enregistre une croissance de 6,3% du chiffre d'affaires alors qu'en 2019 les ventes avaient progressé de moins de 1%. Le groupe Carrefour, coté en bourse, a ainsi vu ses bénéfices augmenter de 107% entre 2019 et 2020 et a augmenté ses dividendes de 114% ». Ce rapport rappelle ainsi qu'Alexandre Bompard, PDG de Carrefour, gagne 430 fois plus que le salaire moyen d'un employé de son entreprise. « Ces chiffres illustrent une tendance mondiale : face aux bénéfices records, les plus grands supermarchés ont préféré rémunérer leurs actionnaires plutôt que d'investir pour améliorer leur chaîne d'approvisionnement à plus long terme et protéger les travailleurs et travailleuses » (1).

Les primes dites Covid de 1 000 euros censées être distribuées à tou-te-s les salarié-e-s ont finalement été soumises à conditions et elles ne sont qu'une contrepartie dérisoire au vu des bénéfices engrangés par Carrefour depuis la crise sanitaire. Des centaines de milliers de travailleur-euse-s de la grande distribution, « employé-e-s de la deuxième ligne », ont exercé leur métier pendant de nombreux mois dans des conditions sanitaires dangereuses et un climat anxigène pour qu'au final les grandes enseignes enrichissent leurs actionnaires (2).



Employé de deuxième ligne
chez Carrefour rêvant de
rendre visite aux actionnaires
dans leur résidence secondaire

La pandémie n'a pas eu les mêmes conséquences pour tout le monde, Carrefour et les autres groupes de la grande distribution sont des profiteurs de crise.

La crise sanitaire a fortement accentué des inégalités déjà existantes et en a révélé d'autres. Les mesures d'aides de l'Etat telles que le chômage partiel a surtout bénéficié aux salarié-e-s ayant déjà un emploi stable, laissant de côté les travailleur-euse-s précaires et les étudiant-e-s.

D'un côté, le marché des résidences secondaires, d'où télétravailler tranquillement en cas de nouveau confinement, se porte à merveille ; de l'autre, les associations caritatives traditionnelles rapportent de très fortes hausses des demandes alimentaires depuis mars 2020 : +45% pour le Secours populaire et +30% pour les Restos du Coeur par exemple.

De plus, la souffrance psychologique liée à l'isolement faisant suite aux confinements successifs a laissé des traces chez les personnes les plus vulnérables.

Enfin, l'explosion du télétravail et d'une manière générale de la numérisation de nos vies, notamment dans l'accès aux services publics, a renforcé le clivage entre ceux qui possèdent un ordinateur, une connexion internet rapide et qui maîtrisent parfaitement ces outils, et les autres. En France, un foyer sur trois parmi les 10% les plus modestes ne possède pas d'ordinateur chez soi.

Passons à la solidarité offensive !

Les actions d'autoréduction ont une longue histoire derrière elles. En Italie dans les années 70, de multiples collectifs de base organisaient des autoréductions dans les différents aspects de leur vie tels que les transports, les supermarchés, l'accès à l'électricité, les sorties culturelles. Ces actions « d'achats politiques » étaient l'occasion de ne pas limiter la lutte à l'usine mais de la porter au quotidien et dans l'ensemble de la société. Depuis cette époque, de nombreux mouvements se sont réapproprié ce type d'actions, par exemple des dizaines d'autoréduction ont eu lieu lors du mouvement des chômeur-euse-s de l'hiver 97/98, avec des revendications proches des nôtres aujourd'hui. Plus récemment, les Gilets jaunes en ont tenté plusieurs. Ces exemples ne se réduisent bien sûr pas qu'à la France, rappelons-nous que le grand soulèvement d'octobre 2019 au Chili a démarré suite à l'augmentation du prix du ticket de métro et à des actions d'autoréduction d'étudiant-e-s décidant de ne plus payer le métro.

Nous nous souvenons qu'à l'époque du mouvement des chômeur-euse-s de l'hiver 97/98, la pratique de l'autoréduction était davantage répandue dans le répertoire militant, des collectifs autonomes à certaines associations plus institutionnelles. Nous savons aussi qu'il existe toute une palette d'actions de ce type, de l'autoréduction négociée aux expropriations directes et nous espérons que ces différents types de réquisition se multiplieront dans les mois à venir, de façon complémentaire.

Aujourd'hui, alors que la crise économique liée à la crise sanitaire n'en est qu'à ses débuts, nous choisissons d'agir par l'autoréduction et la solidarité offensive car nous ne voulons pas de la charité. Et nous ne voulons nous laisser dicter ni sous quelle forme la solidarité aurait le droit d'exister, ni quelle sorte de produits nos cantines populaires et nos actions de redistribution peuvent utiliser. Désormais, c'est à nous de définir ce qui est de « première nécessité » et nous réapproprier les produits que l'on juge nécessaire. Chacun-e d'entre nous, militant-e ou non, peut se réapproprier l'outil de l'autoréduction et l'appliquer facilement. C'est le cas par exemple de la retraitée qui faisait ses courses au Carrefour Market du métro Nationale ce samedi 30 janvier et qui en est sortie avec nous parce qu'elle a du mal à boucler ses fins de mois.

Avec l'autoréduction, il s'agit aussi de rendre publiques les conséquences de la précarité et de l'accroissement des inégalités : nous ne voulons plus subir passivement. Nous voulons dénoncer publiquement le manque d'accès aux besoins les plus élémentaires : la nourriture de qualité, les produits d'hygiène, mais aussi l'énergie (gaz, électricité) et un logement décent. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seul-e-s à voir dans les actions d'autoréduction un moyen d'organiser l'entraide et de mettre en place des actions concrètes de solidarité, en témoignent les différentes autoréductions qui ont eu lieu ces derniers mois.



C'est peut-être justement parce que les autoréductions mettent en lumière les limites de la charité, mais aussi parce qu'elles sont facilement réappropriables par tou-te-s, qu'aujourd'hui l'Etat choisit son camp et pénalise ce type d'action de solidarité en recevant la plainte de Carrefour.

Blocages de l'économie, grèves, squat et réquisitions de logements, autoréductions dans les supermarchés et ailleurs... démultiplions les actions de solidarité offensive!

**Rendez-vous le 14 octobre à 9h00
devant le tribunal judiciaire de Paris à porte de Clichy
en solidarité avec les inculpé.es !**

*Des étudiant.es, retraité.es, chômeur.ses, travailleur.ses et individus en lutte contre la précarité
contact14octobre@riseup.net*

Sources : (1) <https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/nouveau-rapport-sur-les-inegalites-dans-la-grande-distribution-a-leré-du-covid/>

(2) « 'Il y a de la casse chez les salariés' : la grande distribution essorée par un an et demi de Covid-19 », Le Monde, Cécile Prudhomme, 6 juillet 2021.